



Notre droit à la restauration capillaire

L'alopecie androgénétique, le fait d'être chauve, est un handicap profond tant en terme d'estime de soi que de discrimination, voire de stigmatisation. Donc une atteinte aux droits humains.

Revendiquons notre droit au soutien psychosocial, aux traitements de restauration capillaire, par implants notamment.

